

DELIBERATION D'ASSEMBLEE GENERALE DE LA CCIT AIN : 27 MAI 2024

Objet : **AVIS URBANISME**

Membres élus présents : M. AROT – MME BERTILLOT – MM. BERTOLOTTI - BORTOT – BOURSIER – DUMAS - FONTENAT – FRATTA – MME GAIDDON – MM. JOUSSEAU – LUGAND – MME MARVIE – MM. MONNET – MME PREVALET – MM. TOURNIER – TOURNIER-BILLON – VERNE – VIALLO
Membres associés présents : MM. DE LOYNES D'ESTREES – FRENEAT - MAITRE – MULLER

Intervention de Frédéric Bortot, Secrétaire

Concernant les projets d'avis de la Chambre sur les documents d'urbanisme, 4 dossiers de PLU nous ont été adressés depuis l'Assemblée Générale du 18 mars 2024.

3 n'ont pas appelé de remarques car il s'agissait de modifications de PLU sans impact économique, ou sans impact économique négatif.

L'avis de la CCI sur ces dossiers est donc réputé favorable :

- Modification simplifiée du PLU de Saint-Bernard
- Modification du PLU de Reyrieux
- Révision allégée du PLU intercommunal du Haut-Bugey sur la commune de Vieu d'Izenave

1 avis a été rédigé pour 1 dossier à portée économique :

- Droit de préemption commercial du Plateau d'Hauteville

L'Assemblée, vu l'exposé de Frédéric Bortot, Secrétaire, valide les avis d'urbanisme présentés ci-dessus.

La présente délibération a été prise dans les conditions suivantes :

- Nombre de Membres Élus	36
- Nombre de Membres en exercice	31
- Nombre de Membres présents	18
- Nombre de voix pour	18
- Nombre de voix contre	0
- Nombre d'abstentions	0

Pour Extrait Certifié Conforme,

Frédéric BORTOT
Secrétaire



Patrice FONTENAT
Président

